



ACADÉMIE DE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT

Inspection Pédagogique Régionale
Etablissements et Vie Scolaire

Réf :

Affaire suivie par :
Thierry VINCENT
Tél : 05 94 27 22 39
Tél : 06 94 23 41 37
Mél : thierry.vincent@ac-guyane.fr

Cépérou/Troubiran, route de Baduel – BP 6011
97300 Cayenne

Cayenne, le 7 septembre 2020

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Etablissements et Vie Scolaire

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs Documentalistes
Mesdames et Messieurs les Conseillers Principaux
d'Éducation,

Lettre de rentrée

Tout d'abord je souhaite la bienvenue aux nouveaux professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation nouvellement affectés dans l'académie.

Cette rentrée 2020 prend en compte les événements exceptionnels que nous avons vécus durant l'année scolaire 2019-2020. La période de confinement a révélé l'inventivité et l'adaptation des personnels pour maintenir le service public d'éducation et le contrat avec les élèves et les familles. La mise en place de la continuité pédagogique et la veille auprès des familles confinées ont montré votre mobilisation en faveur de la réussite des élèves.

Je connais aussi votre implication qui a permis de rouvrir les établissements dans des conditions sanitaires toutes particulières. Suite à cette crise, de nombreuses familles se retrouvent dans des situations économiques difficiles, amplifiant les inégalités sociales déjà mises en relief par la fracture numérique vécue. Dans un tel contexte, l'accompagnement renforcé des élèves sera notre priorité tout comme le développement de l'usage du numérique. A ce titre, je tiens à souligner l'action de notre collègue professeur documentaliste Guillaume ALLE-MANN au sein de la délégation académique au numérique éducatif qui prépare actuellement les états généraux du numérique. Cette action d'envergure sera relayée au sein des établissements par notre interlocuteur académique pour le numérique, Daniela BRUN.

Cette année il s'agira de consolider les actions antérieures et de faire preuve de résilience face à une situation sanitaire évolutive.

Comme à l'accoutumée, lors des rendez-vous de carrière et des réunions de bassin je m'attacherai à échanger avec vous sur les questions professionnelles que vous vous posez. Ensemble, il s'agira de construire les réponses pédagogiques les mieux adaptées pour faire progresser tous les élèves et aider chacun à atteindre le meilleur niveau possible de maîtrise des compétences scolaires et citoyennes en lien avec et le développement personnel.

Je vous accompagnerai, en particulier, pour faire vivre les valeurs de la République, pour développer encore la démocratie scolaire, avec le concours des CVC et CVL qui prennent cette année un relief tout particulier avec la

semaine de l'engagement et les actions à venir portées par les éco-délégués. Ensemble, nous favoriserons un cadre de vie apaisé et bienveillant.

Pour les professeurs documentalistes : dans la continuité de la mise en œuvre de la circulaire 2017-051 du 28-03-2017 relative aux missions des professeurs documentalistes, nous porterons notre attention sur le projet info-documentaire dans lequel l'éducation aux médias et à l'information, le développement des compétences de lecture sont particulièrement à privilégier ainsi que la participation aux prix littéraires comme Mang'Amazonie, BDZ'îles... De même, au sein du TraAM, le professeur documentaliste reste créateur de ressources, de parcours et d'espaces d'apprentissages info-documentaires au sein du CDI virtuel.

Pour les Conseillers Principaux d'Éducation : dans la continuité de la mise en œuvre de circulaire 2015-139 du 10 août 2015 relative aux missions des conseillers principaux d'éducation, notre attention se portera notamment sur :

- La nécessité de développer la politique éducative d'établissement avec l'ensemble de la communauté éducative
 - La recherche de cohérence dans la construction des parcours des élèves, parcours qui ont vocation à s'articuler dans le cadre du projet d'établissement (circulaires 2016-008 du 28 janvier 2016 relative au parcours éducatif de santé, 2016-092 relative au parcours citoyen de l'élève, 2016-114 du 10 août 2016 relative au CESC)
 - L'engagement des élèves dans la vie de l'établissement : la mise en place des conseils de la vie collégienne, l'accompagnement des CVL avec l'appui du DAVL et le fonctionnement des MDL dans tous les lycées.

L'objectif d'amélioration du climat scolaire, facteur de réussite des élèves, avec l'appui de l'équipe mobile de sécurité, du conseiller technique pour les établissements et la vie scolaire et de tous les acteurs du GACS.

S'agissant des réunions de bassin des CPE et des professeurs documentalistes, une convocation sera adressée aux participants dès lors que les dates et lieux des rencontres seront stabilisés.

S'agissant des stagiaires lauréats concours et des néo-contractuels, un accompagnement disciplinaire adapté a été défini avec les chargés de missions et d'inspections en complément du tutorat et des formations interdisciplinaires dont ils bénéficient.

Pour les autres personnels, les visites se feront dans le cadre du PPCR ou à la demande des intéressés. Les chargés de missions et d'inspections seront à votre écoute pour vous accompagner sur l'ensemble des thématiques professionnelles.

Il convient enfin de rappeler le rôle particulier et essentiel qu'exerceront certains collègues de l'académie, que je remercie d'ores et déjà chaleureusement pour leur implication et notamment la qualité de leur travail au profit du site académique.

Coordinateurs de bassin

Conseillers principaux d'éducation	
Sylviane CHAUPARD	Cayenne
Kévin FAURE	Kourou
Rodolphe GODET	Saint-Laurent du Maroni

Professeurs documentalistes	
Muriel ALPHONSE	Saint-Laurent du Maroni
Stéphanie COQUERET et Typhaine THOMAS	Kourou
Aurélié HOULLEMARE	Cayenne

Chargés de missions et d'inspections

Gwladys ADONAI (CPE)

Nadira BRANINE (CPE)

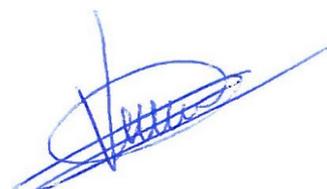
Myriam ASSELIN de BEAUVILLE (DOCUMENTATION)

Coordinatrice GACS

Rita LARANCE - Bassin de Saint-Laurent du Maroni

Je remercie également l'ensemble des collègues qui ont accepté d'être tuteur des stagiaires lauréats concours et des alternants en formation à l'INSPE.

Je vous souhaite à tous une excellente année scolaire.



Thierry VINCENT
IA-IPR EVS